



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E179142

VALABLE JUSQU'AU 02/07/2024

ÉDITÉ LE 28/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/05/2019

Forme juridique : SASU

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES CEDEX 850 589 755 RCS

Siret : 850 589 755 00014

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 5412298

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 145742761

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 145742761

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2022

Raison sociale : SAS BREIZH THERMIQUE

ZONE DE KERMELIN
16 RUE LAVOISIER
56890 SAINT AVE

Téléphone : 02 97 49 55 24

Fax :

Portable : 06 59 64 24 24

Site Internet :

E-mail : yannick.ravon@breizhthermique.fr

Responsabilité légale :

RAVON YANNICK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	17/06/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	17/06/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	19/05/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.